



*La Plaine sur mer*

## **Arrêté n° 2024-500-PM**

**Objet : demande d'ouverture de débit de boissons temporaire de 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> groupes le samedi 26 octobre 2024 lors d'un Loto.**

**Le Maire de la commune de La Plaine-sur-Mer,**

Vu le code de la santé publique, article L.3334.2

Considérant la demande d'ouverture de débit de boissons temporaire formulée par Madame Elisa LODE secrétaire de l'association « Amicale des sapeurs-pompiers Préfailles/La Plaine sur mer » dont le siège social est situé 7, rue du Dr Drouant 44770 Préfailles, pour l'ouverture d'un débit de boissons temporaire de 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> groupes, à l'occasion d'un Loto, du samedi 26 octobre 2024 à 17h30 au dimanche 27 octobre à 02H00, à la salle des fêtes, espace sports et loisirs, avenue des sports.

### **ARRÊTE**

**Article 1 :** Madame Elisa LODE en sa qualité de secrétaire de l'association « Amicale des sapeurs-pompiers Préfailles/La Plaine sur mer » est autorisé à ouvrir un débit de boissons temporaire de 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> groupes à l'occasion d'un Loto qui aura lieu le samedi 26 octobre 2024, à la salle des fêtes, espace sports et loisirs, avenue des sports.

**Article 2 :** Cette autorisation est valable du samedi 26 octobre 2024 à 17H30 au dimanche 27 octobre 2024 à 02H00.

**Article 3 :** Madame le Maire et la directrice générale des services sont chargées de l'exécution du présent arrêté.

**Article 4 :** Le présent acte administratif peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du Tribunal Administratif de Nantes ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr), dans un délai de deux mois suivant sa publication sous forme électronique.

**Article 5 :** L'ampliation du présent arrêté sera transmise à :

- Madame Elisa LODE secrétaire de l'association « Amicale des sapeurs-pompiers Préfailles/La Plaine sur mer »
- Madame Le Commandant de la communauté de brigades de Gendarmerie de Pornic
- Monsieur le responsable du service de Police Municipale de La Plaine-sur-Mer

La Plaine-sur-Mer, le 08 octobre 2024

Séverine MARCHAND,  
Maire

